

2008/654 - Gratuités totales ou partielles de salles municipales de spectacles et/ou de frais de captation accordées aux associations et organismes suivants : NAFSEP - Ecole des Beaux Arts 50 ans après - Hot Club de Lyon - ET Compagnie - Piano à Lyon - Tagmats - Baobab et Compagnie - Les Grands Interprètes - Orchestre Symphonique Lyonnais - France Alzheimer Rhône - L'ATRE - Entrez les Artistes - Lesbian and Gay Pride - MJC du Vieux Lyon - Lesbian and Gay Pride (2) - OGEM (Ecole Montessori) - MJC de Saint-Just - Amicale Laïque Montaigne - Alcool Assistance du Rhône - Amis de Lyon et de Guignol - Extraits d'Art 69 - Théâtre du Regard - Montant total des exonérations : 18 833,66 € HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 08/09/2008, p. 1625)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)